

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2016

---

NOUVELLES LIBERTÉS ET DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES ENTREPRISES  
ET LES ACTIFS - (N° 3600)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS544

présenté par  
M. Richard et M. Vercamer

-----

### ARTICLE 8

Supprimer les alinéas 26 à 28.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'extension du périmètre de mandatement d'un salarié .